



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 21-113197**

Vendredi 27 Août 2021

Date d'envoi au service éditeur : 23/08/2021

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **25/08/2021** au **30/09/2021**

Réf. JOUE : n°2021/S 166-436563 du 27/08/2021

Forfait(s) : **F21UE-12033372 (Coût : 10UP)**

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis infructueux / sans suite
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J17 - Formulaire 17 Avis de Marché pour des marchés dans le domaine de la défense et de la sécurité

Département(s) de publication : **75**

Annonce No **21-113197**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ POUR DES MARCHÉS DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Directive 2009/81/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

- I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact :**
 MINARM/DGA/DO/S2A, minarm/Dga/Do/S2a/Prod/Da-Aid-Catod, Contact : Equipe achats, Ministère des Armées - direction générale de l'armement - direction des opérations - service des achats d'armement / division achats AID et catod nb : la présente publication concerne uniquement une demande de candidature, le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner, F-75015 Paris. E-mail : dga-do-s2a.achats-aid.fct@intra.def.gouv.fr.
 Code d'identification national : FR 34 152 000 527 .
Adresse(s) internet :
 Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ixarm.com>.
 Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.
 Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.ixarm.com>.
 Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.
Adresses auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
 MINARM/DGA/DO/S2A/PROD/DA-AID-CATOD, 60, boulevard du Gal Martial Valin-Cs 21623, F-75509 Paris Cedex 15. E-mail : dga-do-s2a.achats-aid.fct@intra.def.gouv.fr.
Adresse à laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :
 MINARM/DGA/DO/S2A/DA AID-CATOD, 60, boulevard du Gal Martial Valin-Cs 21623, F-75509 Paris Cedex 15. E-mail : dga-do-s2a.achats-aid.fct@intra.def.gouv.fr.
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
 cf. point VI.3) Informations complémentaires - Modalités de transmission des candidatures
- I.2) **Type de pouvoir adjudicateur :**
 Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.
- I.3) **Activité principale :**
 Défense.
- I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices :**
 Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices : non.

SECTION II : OBJET DE MARCHÉ

- II.1) **Description**
- II.1.1) **Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**
 etude et déploiement de capteurs de nouvelles générations avec la technologie Lora (Long Range) pour la maîtrise des conditions de stockage des munitions.
- II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**
 Services.
 Catégorie de services : n°26 Autres services.
 Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : france métropolitaine.
 Code NUTS **FR**.
- II.1.3) **Information sur l'accord-cadre**
- II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions:**
 etude et déploiement de capteurs de nouvelles générations avec la technologie Lora (Long Range) pour la maîtrise des conditions de stockage des munitions. L'objectif est d'optimiser le recueil et l'exploitation des données enregistrées en tirant bénéfice de la maturité des technologies existantes désormais dans ce domaine dans le respect des exigences de sécurité des biens et des personnes. La procédure est négociée, en application des dispositions des articles L 2324-1, L 2324-3, R 2324-1, R 2324-3, R 2361-1, R 2 361-8 à R 2361-12 et R2313-2 du code de la commande publique. Le présent marché comprend à la fois des prestations forfaitaires et d'autres prestations susceptibles d'être commandées par bons de commande. Transmission électronique : Se reporter à la rubrique VI.3 relative aux informations complémentaires - " Modalités de transmission des candidatures ".
 Prestations sur provisions : en application des articles R 2372-19 à R 2372-21 du code de la commande publique le marché pouvant présenter des

aléas techniques importants, il comportera une part de fournitures et services qui n'ont pas pu être définis avec précision dans le marché public initial.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71241000, 72212782, 32260000.

II.1.7) **Information sur la sous-traitance**

Le soumissionnaire doit indiquer dans son offre toute partie du marché qu'il envisage de sous-traiter à des tiers et tout sous-traitant proposé ainsi que l'objet des contrats de sous-traitance pour lesquels ces derniers ont été proposés

Le soumissionnaire doit indiquer tout changement survenu en ce qui concerne les sous-traitants au cours de l'exécution du contrat

II.1.8) **Lots :**

Division en lots : Non.

II.1.9) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale :**

"a titre indicatif" Le marché porte sur l'étude et le déploiement de capteurs de nouvelles générations avec la technologie Lora (Long Range) pour la maîtrise des conditions de stockage des munitions. Le marché comporte une phase d'étude détaillée, une étude d'interface avec le système d'information du service interarmées des munitions (Simu) pour la visualisation des données, la preuve de démonstration sur le site du titulaire, l'étude d'implantation sur site du Simu, ainsi que la réalisation de démonstration en conditions réelles sur site du Simu. Le marché intègre également la potentialité de déploiement du système sur 14 sites du Simu en métropole et le maintien en condition opérationnelle associé. Le premier objectif du marché est d'apporter la preuve que la technologie Lora associée aux capteurs d'environnements est adaptée aux besoins du Simu dans des environnements contraints (topologies différentes de bases " Air ", " Marine ", " Terre ") tout en respectant les règles dues à l'environnement pyrotechnique (Dram) et des personnes (Drep) et à la sécurité des données. L'objectif final du marché est de remplacer à terme les " data logger " actuels installés dans les dépôts du Simu par des capteurs reliés à des antennes Lora (sur les toits des igloos par exemple) et de transmettre vers un pc, pc Intradef, ou un serveur central, les données enregistrées afin de les exploiter.

Cette capacité doit permettre :

- de superviser l'état des différents magasins de stockage : température, hygrométrie, voir d'autres informations par la suite,
- de décharger le personnel des dépôts du contrôle et du suivi de ces capteurs via une MCO associée,
- d'assurer une non régression des performances par rapport aux systèmes actuellement déployés, notamment en termes de sécurité des biens et des personnes,
- de maintenir la disponibilité vis-à-vis des utilisateurs.

II.2.2) **Information sur les options :**

Options : non.

II.2.3) **Reconduction :**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Durée en mois : 36 (à compter de la date d'attribution du marché).

Mots descripteurs : Armement

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigées :**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes ...) est conforme aux dispositions des articles L 2391-2 à L 2392-10, R 2391-1 à R 2391-10, R 2391-12 à R 2391-28, R 2393-24 à R 2393-40 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement.

Le type et la forme de prix des prestations seront forfaitaires, unitaires définitifs révisables. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en oeuvre conformément aux articles R 2392-10 à R 2392-12 et D 2392-11 du code de la commande publique. Le comptable assignataire est : l'agent comptable des services industriels de l'armement (Acsla)

Le Vendôme III

11, rue du Rempart

93 196 Noisy-Le Grand Cedex.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Se référer au Vi.3 Informations complémentaires du présent AAPC.

III.1.4) **Autres conditions particulières auxquelles est soumise l'exécution du marché, notamment eu égard à la sûreté de la fourniture des prestations et à la sécurité de l'information :**

Le projet de marché nécessite l'accès à des d'informations et supports classifiés (isc) secret defense. Seule une entreprise bénéficiant d'une habilitation peut être autorisée à obtenir le marché : voir l'article Vi.3) " Informations complémentaires " du présent AAPC.

III.1.5) **Habilitation de sécurité :**

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre :**

Critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce.

Les candidats doivent produire, sous peine d'irrecevabilité de leur candidature, les formulaires Dc1 et Dc2, dans leur dernière version en vigueur, accessibles sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics/formulaires>.

En outre, le candidat ainsi que chaque membre du groupement devra fournir : - tout renseignement justifiant de leur nationalité conformément à l'article R 2343-3 3° du code de la commande publique (les opérateurs économiques d'un pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen ne sont pas autorisés) ; - un extrait K, Kbis, D1 datant de moins de 3 mois (à défaut, pour les candidats établis à l'étranger, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du soumissionnaire attestant de l'absence de cas d'exclusion). Attention : en cas de groupement, la transmission du formulaire Dc2, de l'extrait k-bis (ou équivalent) est obligatoire pour chaque membre du groupement. De même, la désignation du mandataire et la production des habilitations sont obligatoires pour les groupements dès le dépôt de la candidature (voir la rubrique G du formulaire Dc1). Critères relatifs à la situation personnelle de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce. Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Tout sous-traitant (s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L 2193-2 du code de la commande publique) doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. Pour cela chaque sous-traitant doit faire l'objet d'une déclaration auprès de l'acheteur qui doit reprendre les éléments figurant dans le formulaire de déclaration de sous-traitance (accessible sur le site <http://www.ixarm.com/fr/remettre-une-candidature-et-une-offre>). Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions des articles L 2393-8, R 2393-21 et R 2393-22 du code de la commande publique.

Critères relatifs à la situation personnelle de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce

III.2.2) **Capacité économique et financière :**

Critères relatifs à la situation économique et financière d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion)

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global et du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (rubrique F du formulaire Dc2).

Critères relatifs à la situation économique et financière de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet)

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : cette information peut être fournie en indiquant les éléments figurant au bloc H du formulaire de déclaration de sous-traitance précité.

III.2.3) **Capacité technique et/ou professionnelle :**

Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion)

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : se reporter au paragraphe VI.3 " informations complémentaires "

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : les candidats n'ayant pas démontré par tout moyen leurs compétences dans chacun des quatre (4) domaines (A à D) seront éliminés.

Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet)

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : pour les opérateurs économiques sur lesquels le candidat (ou le groupement) s'appuie pour justifier de ses capacités. Dans ce cas, se reporter au paragraphe VI.3 " Informations complémentaires ; Candidat s'appuyant sur d'autres opérateurs économiques "

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés :**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession :**

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service :**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure :**

Négociée.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) **Enchère électronique :**

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :**

2021 68 0922.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**

IV.3.4) **Date limite des demandes de participation :**

30 septembre 2021 - 13:00.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) **Renouvellement :**

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne :**

VI.3) **Informations complémentaires :**

Cf) III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Les candidats doivent indiquer dans leur candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois :

1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

2° en qualité de membres de plusieurs groupements.

La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales, si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats.

En outre, la composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux jusqu'à la date de signature du marché public en cas d'opération de restructuration de société, notamment de rachat, de fusion ou d'acquisition, ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait. Toutefois le groupement devra demander à l'acheteur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation en proposant, le cas échéant, à son acceptation un ou plusieurs nouveaux membres du groupement, sous-contractants ou entreprises liées. L'acheteur se prononcera après examen de la capacité de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé, et, le cas échéant, des sous-contractants ou entreprises liées présentés à son acceptation, au regard des conditions de participation définies.

Complément du III.2. : Candidat s'appuyant sur d'autres opérateurs économiques

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles et techniques, il indiquera la nature des prestations qu'il souhaite leur confier et il devra fournir pour chacun de ces opérateurs :

- si l'opérateur est un sous-traitant (ici, " sous-traitant " s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit " sous-traité ", au sens de l'article L 2193-2 du code de la commande publique. Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions des articles L 2393-8, R 2393-21 et R 2393-22 du code de la commande publique, notamment sera rejeté tout sous-traitant ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché, sur un site du ministère des armées. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concerné, cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale, approuvée par l'arrêté du 13 novembre 2020) :

-Une déclaration de sous-traitance (chaque sous-traitant au sens de l'article L 2193-2 du code de la commande publique doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. Pour cela chaque sous-traitant doit faire l'objet d'une déclaration auprès de l'acheteur qui doit reprendre les éléments figurant dans le formulaire de déclaration de sous-traitance (accessible sur <https://www.ixarm.com/fr/remettre-une-candidature-et-une-offre>).

-Une attestation sur l'honneur du sous-traitant relative à l'absence d'interdiction de soumissionner suivant le modèle figurant dans le formulaire de déclaration de sous-traitance cité ci-dessus.

- si l'opérateur n'est pas un sous-traitant, la rubrique H du Dc2 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Par ailleurs, le candidat (opérateurs économiques individuels ou groupements d'opérateurs économiques) devra également produire par tout moyen la preuve qu'il dispose effectivement des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution du marché public.

Complément du III.2.3. : Renseignements demandés pour démontrer la détention des capacités technique et/ou professionnelles au sein de l'union Européenne ou de l'espace économique européen.

Les candidats (opérateurs économiques individuels ou groupements d'opérateurs économiques) n'ayant pas démontré par tout moyen leurs compétences dans chacun des domaines ci-dessous (A à D) seront éliminés.

A - technologies d'internet des objets (lot) et Lora,

B - réalisation d'études (bureau d'études ou équivalent),

C - domaine pyrotechnique et sécurité des biens et des personnes,

D - contraintes et spécificités du monde de la Défense.

Les candidats doivent présenter une liste des principales études ou prestations réalisées au cours des cinq dernières années, indiquant notamment la nature du projet, le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Opérateurs économiques des pays tiers à l'ue ou à l'eee :

Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Modalités de transmission des candidatures : en application de l'article R 2332-11 du code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique via la plate-forme des achats de l'état (Place) à l'exception du dossier d'habilitation, de la demande d'habilitation ou de son actualisation.

Conformément à l'article R 2332-14 du code de la commande publique, une copie de sauvegarde du dossier de candidature, sur support papier ou support physique électronique, pourra être envoyée à cette adresse : Ministère des armées - dga/Do/S2a/Sjc/Snum-At, parcelle EST - (Bâtiment 43) - 36, rue de la Porte d'Issy, 75015 Paris.

La copie de sauvegarde doit être envoyée sous simple enveloppe portant impérativement la mention " copie de sauvegarde " et les indications suivantes :

n° du dossier : 2021 68 0922

Objet : Etude et déploiement de capteurs de nouvelles générations avec la technologie Lora (Long Range) pour la maîtrise des conditions de stockage des munitions.

Les modalités de transmission des candidatures sont disponibles sur www.ixarm.com, onglet " Achats dga ", rubrique " répondre à un marché défense ou sécurité et l'exécuter ", sous rubrique " remettre une candidature et une offre ", fichier " annexe-aapc- transmission-candidatures " à l'adresse suivante : <https://www.ixarm.com/fr/remettre-une-candidature-et-une-offre>.

En cas de difficulté pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être demandés par courriel à l'adresse figurant en rubrique I.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (art R 2332-11 du code de la commande publique).

Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique), reçu (cas de la réception par voie postale de la copie de sauvegarde) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur de la copie de sauvegarde) après la date et l'heure limite prévue ne sera pris en considération. La date et l'heure limites de remise des demandes de participation sont celles du fuseau horaire Europe/Paris.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Le délai de validité des offres sera indiqué dans les documents de la consultation.

Durée du marché : la durée indiquée à la rubrique et II.3 est donnée à titre purement indicatif.

Fausse déclaration : un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

Au titre de l'habilitation, de l'aptitude des locaux ou toute autre contrainte liée à la protection du secret prévue pour ce marché :

Mesures relatives au contrôle de l'accès des intervenants extérieurs sur des sites du ministère des armées :

Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : un terrain militaire ne relevant d'aucune disposition particulière, une zone protégée, une zone réservée.

Les dispositions du code de la défense, de l'instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale, approuvée par l'arrêté du 13 novembre 2020 (dit " igi " dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Accès des personnels extérieurs intervenant sur un site relevant du ministère des armées :

Le projet de marché faisant l'objet du présent AAPC prévoit l'accès à des zones de protection différents. Dans cette hypothèse, le régime le plus rigoureux sera mis en oeuvre à l'égard de l'intervenant personne physique et de la personne morale dont il dépend. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable ou son représentant du site visé pour connaître les obligations précises en matière d'accès.

Marché avec accès à des informations et supports classifiés (Isc) :

L'Exécution du projet de marché nécessitera l'accès à des ISC au niveau secret defense. Seule une entreprise bénéficiant d'une habilitation à connaître de telles informations peut être autorisée à obtenir ce marché.

Les entreprises dont la candidature aura été déclarée recevable, devront, au moment de la remise de leur première offre, soit fournir la preuve de leur habilitation, soit fournir un dossier complet de demande d'habilitation.

Les modalités de demande ou de mise à jour d'une habilitation seront précisées dans le dossier de consultation des entreprises.

L'Attribution du projet de marché sera subordonnée à l'effectivité de cette habilitation.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23 août 2021.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Paris, 27 rue de Jouy, F-75181 Paris Cedex 04. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Tél. (+33) 1 44 59 44 00. Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr>. Fax (+33) 1 44 59 46 46.

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, 27 rue de Jouy Paris Cedex 04.

VI.4.2) **Introduction des recours :**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Grefe du Tribunal administratif de Paris, 27 rue de Jouy, F-75181 Paris Cedex 04. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Tél. (+33) 1 44 59 44 00. Adresse internet : <http://Paris.tribunal-administratif.fr>. Fax (+33) 1 44 59 46 46.

VI.5) **Date d'envoi du présent avis :**

23 août 2021.

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **D0975HB075**

Numéro d'engagement juridique : **2021680922**

Classe de profil : Etat

Siret : 11000201100044

Libellé de la facture : MINARM/DGA/DO/S2A Parcelle Victor Est Bâtiment 37 60 bld du Général Valin CS21623, F-75509 Paris Cedex 15.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 30 septembre 2021

Objet de l'avis : Etude et déploiement de capteurs de nouvelles générations avec la technologie LoRa (Long Range) pour la maîtrise des conditions de stockage des munitions.

Nom de l'organisme : MINARM/DGA/DO/S2A

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

